



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 28 septembre 2017

Madame la Présidente  
Département du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

Objet : Demande d'audience – Situation des agents des collègues

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs années déjà, le syndicat Force Ouvrière des personnels du Département est allé à la rencontre des agents de tous les collèges. Il a ainsi pu recueillir leurs préoccupations et doléances, lesquelles ont été consignées dans un cahier de revendications que nous avons présenté à votre prédécesseur M. STRAUMANN, lors d'une audience en janvier 2016.

Accompagné par M. JAMET, Directeur Général des Services, celui-ci avait indiqué que nous devions nous revoir afin de négocier les différents points exposés dans ce cahier. M. JAMET avait, à cette occasion, salué le travail de synthèse effectué par nos représentants sur le terrain.

Malheureusement, les paroles n'ont pas été suivies d'actes et à ce jour, aucune réunion consacrée à ce cahier ne s'est tenue. Fin 2016, nous nous sommes déplacés dans les 57 collèges pour rendre compte aux agents de la situation et nous leur avons demandé ce qu'ils souhaitaient faire afin d'être entendus.

Au travers de plusieurs actions (réunions, grèves, manifestations...), les agents des collèges ont exprimé leur mécontentement concernant les différences de traitement subies (régime indemnitaire et tickets restaurant) ainsi que le non remplacement des agents absents.

Seule une nouvelle menace de grève a semble-t-il conduit votre prédécesseur à promettre l'octroi des tickets restaurants pour tous les agents des collèges à compter de septembre 2017.

N'ayant obtenu aucune nouvelle à ce sujet, les agents des collèges nous ont sollicité à la rentrée. Cela nous a conduits à demander à la nouvelle Directrice des Ressources Humaines ce qu'il en était. Aucune réponse concrète ne nous a été apportée, si ce n'est que la promesse du Président STRAUMANN serait tenue, la réponse apportée étant d'ailleurs étrangère à la question posée.

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : contact@focg68.fr**

Par ailleurs, depuis le premier jour de la reprise des agents des collègues, le syndicat FO des personnels du Département du Haut-Rhin a été alerté par des agents inquiets de constater que le remplacement des personnels absents était assuré par le biais d'une société privée, et d'autre part, que les postes n'étaient pas entièrement compensés. Il va sans dire, que cette situation occasionne une charge supplémentaire de travail aux agents, déjà bien occupés.

Là aussi, le syndicat a de suite interrogé Mme la Directrice des Ressources Humaines à ce sujet, dont la réponse, très peu concrète, s'est apparentée à l'usage de la langue de bois.

Aussi, nous vous serions vivement reconnaissants de bien vouloir nous accorder une audience afin de vous exposer la situation des agents des collègues dans le cadre d'un véritable dialogue social.

A l'occasion de cette rencontre, nous souhaiterions notamment pouvoir obtenir des précisions sur l'obtention des tickets restaurant et la privatisation des remplacements des agents, tout en convenant d'un calendrier prévisionnel s'étalant du mois d'octobre 2017 au premier semestre 2018, visant à l'alignement du régime indemnitaire sur celui des autres agents techniques de la collectivité.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous nous tenons à la disposition de votre secrétariat pour convenir d'une date pour cette audience.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Syndicat FO  
Le secrétaire général



Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53  
@ : [contact@focg68.fr](mailto:contact@focg68.fr)**